

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

- Présents** Vincent De Wolf, *Bourgmestre-Président* ;
 Patrick Lenaers, Marie-Rose Geuten, Rik Jellema, Frank Van Bockstal, Colette Njomgang, Jean Laurent, Rik Baeten, Aziz Es, *Échevin(e)s* ;
 Eliane Paulissen, Bernard de Marcken de Merken, Jean-Luc Robert, André du Bus, Laurent Vleminckx, Françoise Carton de Wiart, Gisèle Mandaila, Kathy Mottet, Christophe Gasia, Christina Karkan, Marie-Louise Servais, Josianne Pardonge, Damien Gérard, Virginie Taittinger, Christian De Beco, Arnaud Van Praet, John Buyani Ilungu, Ahmed M'Rabet, Stéphane Van Vaerenbergh, Sandra Jen, Farida Tatou, Françoise de Halleux, *Conseillers communaux* ;
 Annick Petit, *Secrétaire communal f.f.*
- Excusés** Françoise Bertieaux, Rachid Madrane, Imad Benarafa, Viviane Scholliers, *Conseillers communaux* ;
 Christian Debaty, *Secrétaire communal.*

Séance du 26.01.15

#Objet : CPAS - Budget 2015#

Séance publique

Finances

Le Conseil communal,

Attendu que le Conseil du Centre Public d'Action Sociale a arrêté le budget 2015 le 19 janvier 2015, suivant les directives de l'article 88 – paragraphe 1^{er} de la loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Aide Sociale ;

Attendu qu'en vertu de l'article 94 de la loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Aide Sociale, les règles susmentionnées restent d'application ;

Vu l'Arrêté du 26 octobre 1995 du Collège réuni de la Commission communautaire commune portant règlement général de la comptabilité des Centres Publics d'Aide Sociale de la Région de Bruxelles-Capitale ;

Attendu que le C.P.A.S. fixe l'intervention communale à € 13.621.920,00 pour couvrir le déficit global du budget 2015 ;

Attendu que ce montant correspond avec l'inscription d'un crédit à l'article 831/435-01/ -01 « C.P.A.S. – Subside » du budget communal ;

Attendu que les documents comptables peuvent être résumés comme suit :

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
a) Exploitation	43.788.972,19	43.551.345,05	237.627,14
b) Prélèvement	30.912,80	0,00	30.912,80
c) Investissements	713.630,76	982.170,70	-268.539,94
d)Prélèvement	0,00	0,00	0,00
TOTAL	44.533.515,75	44.533.515,75	0,00

APPROUVE

Le budget général pour l'exercice 2015 du CPAS

31 votants : 31 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal f.f.,
Annick Petit

Le Bourgmestre-Président,
Vincent De Wolf

POUR EXTRAIT CONFORME
Etterbeek, le 28 janvier 2015

Le Secrétaire communal f.f.,

Pour le Bourgmestre,
Par délégation,

Annick Petit

Frank Van Bockstal